



Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

7598^e séance

Mercredi 23 décembre 2015, à 15 heures
New York

Provisoire

Président : M^{me} Power (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Angola	M. Gimolieca
Chili	M. Barros Melet
Chine	M. Zhao Yong
Espagne	M. González de Linares Palou
Fédération de Russie	M. Safronkov
France	M. Delattre
Jordanie	M ^{me} Kwar
Lituanie	M ^{me} Murmokaitė
Malaisie	M. Ibrahim
Nigéria	M ^{me} Ogu
Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
Tchad	M. Mahamt Zene
Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

La situation en Libye

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Libye

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Libye à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2015/1016, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Angola, Tchad, Chili, Chine, France, Jordanie, Lituanie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Nigéria, Fédération de Russie, Espagne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Venezuela (République bolivarienne du)

La Présidente (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2259 (2015).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni se félicite de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2259 (2015). En adoptant cette résolution, le Conseil entérine l'Accord politique libyen signé la semaine dernière, et exprime son plein appui à un gouvernement d'entente nationale basé à Tripoli, que les signataires de l'Accord se sont engagés à mettre en place. Nous nous félicitons du processus qui a été lancé pour passer à la formation de ce gouvernement d'entente nationale au cours des prochaines semaines, et nous demandons au Représentant spécial du Secrétaire général de poursuivre ses efforts pour encourager des progrès à cette fin. Nous exhortons tous ceux qui n'ont

pas encore signé l'Accord à le soutenir et à travailler avec le gouvernement d'entente nationale, une fois qu'il sera formé. La porte est ouverte et la main est tendue en signe d'amitié.

Cet Accord est l'aboutissement de négociations complexes entre les parties libyennes, qui ont duré plus d'un an. Nous avons connu de faux espoirs auparavant, mais dans cet Accord, nous avons une solution politique menée par les Libyens qui permettra de faire face aux crises politique, économique, institutionnelle et de sécurité que connaît le pays. Nous félicitons tous ceux qui ont œuvré et persévéré, collectivement, pour parvenir à un consensus dans l'intérêt du peuple libyen. Je tiens également à rendre hommage au rôle que les Nations Unies ont joué pour faciliter cet Accord. Je me joins à tous les membres du Conseil pour saluer le dynamisme et l'enthousiasme que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kobler, a insufflés à ce processus. Je voudrais également remercier personnellement tous les membres du Conseil et les autres délégations concernées, notamment la délégation libyenne, de leur coopération dans le cadre du processus de rédaction et de négociation de la résolution.

Maintenant que l'Accord a été signé, le moment est venu pour que tous les États Membres cessent de soutenir les institutions libyennes parallèles qui ne se sont pas parties à l'Accord et qui prétendent être l'autorité légitime et d'avoir des contacts officiels avec celles-ci. Cela est essentiel pour maintenir l'intégrité et l'unité des institutions de l'État libyen, notamment les institutions financières étatiques et la Société pétrolière nationale. C'est le meilleur moyen de garantir que ces institutions travaillent dans l'intérêt de tous les Libyens.

L'Accord et la résolution 2259 (2015) sont adoptés à un moment décisif pour la Libye. L'instabilité et l'insécurité ont permis à des groupes terroristes, tels que Daech et Al-Qaida, de mettre en péril les Libyens et les autres peuples de la région. La situation humanitaire a empiré, et les exactions et les violations des droits de l'homme se sont multipliées. Les bandes criminelles ont prospéré, ce qui n'a fait qu'aggraver la crise migratoire en Méditerranée. Les armes et les munitions ont proliféré, exacerbant la violence et sapant encore davantage la stabilité et la sécurité. C'est pourquoi nous appuyons fermement l'appel que le Conseil de sécurité a lancé aux États Membres pour qu'ils soutiennent sans réserve les efforts déployés par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye en vue de mettre au point un plan coordonné d'aide destiné à renforcer les capacités

du Gouvernement d'entente nationale. Le Royaume-Uni se tient prêt à jouer le rôle qui lui revient dans cet effort.

En adoptant la résolution 2259 (2015) aujourd'hui, nous avons envoyé un signal collectif fort de l'engagement du Conseil aux côtés de la Libye et de son attachement à sa souveraineté, à son indépendance, à son intégrité territoriale et à son unité nationale sous un Gouvernement d'entente nationale. Mais il ne s'agit là que du début du processus pour la Libye, et nous devons donc redoubler d'efforts pour que le vaste potentiel de l'Accord soit pleinement réalisé. Ce faisant, nous pouvons contribuer à l'édification d'un avenir stable et prospère pour tous les citoyens libyens.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Royaume-Uni du rôle de premier plan qu'il a joué concernant la résolution 2259 (2015).

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie a appuyé l'adoption aujourd'hui de la résolution 2259 (2015), étant donné la nécessité de résoudre sans délai la question du rétablissement de la souveraineté, de l'unité, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Libye.

Nous remercions nos partenaires d'avoir pris en compte nos préoccupations concernant la nécessité de garantir le caractère représentatif du processus politique en Libye. Les représentants de la Fédération de Russie participent activement aux efforts internationaux visant à aider le processus politique entre Libyens, notamment dans le cadre du format de Rome. Nous sommes convaincus que, comme dans d'autres crises au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, l'appui international doit être véritablement collectif. Les acteurs externes ont une responsabilité importante, à savoir qu'ils doivent aider les Libyens à rétablir la stabilité dans le pays, sur la base de positions consolidées.

Nous comptons que les Libyens commenceront dès que possible à mettre en œuvre l'Accord conclu avec la médiation de l'ONU. Selon nous, la tâche prioritaire du futur Gouvernement d'entente nationale est de parvenir à un accord avec toutes les forces politiques influentes concernant la formation d'organes de pouvoir robustes et ouverts à tous. Nous appuyons les efforts déployés sous l'égide de l'ONU. Nous considérons que la mission de l'Organisation est de coopérer avec toutes les forces patriotiques pour résoudre une question fondamentale, à savoir la réconciliation nationale en Libye. Les problèmes libyens ne peuvent être résolus que par les Libyens eux-mêmes.

Nous appelons tous les secteurs de la société libyenne à s'unir afin d'éliminer la menace terroriste posée par l'État islamique d'Iraq et du Levant et d'autres organisations terroristes, qui exploitent le chaos et l'anarchie dans le pays pour promouvoir leurs propres intérêts. Le rétablissement de la stabilité et de l'unité en Libye nous permettra de réaliser la tâche importante qui est de promouvoir le développement durable. Il y va de l'intérêt du peuple libyen et de toute l'Afrique du Nord.

M. Delattre (France) : La France salue l'adoption de la résolution 2259 (2015). Cette importante résolution apporte le soutien unanime du Conseil de sécurité à l'Accord politique libyen du 17 décembre, comme plusieurs ministres l'ont fait en étant présents à Skhirat même ou à Rome.

Nous rendons ici hommage aux négociateurs libyens, qui ont pris leurs responsabilités et qui ont fait passer l'intérêt de leur pays au-dessus des ambitions personnelles. Ils ont réussi à trouver les compromis nécessaires pour enfin ouvrir à leurs compatriotes une perspective de sortie de crise. Nous tenons aussi à féliciter Bernardino León, puis Martin Kobler, qui se sont inlassablement engagés pour appuyer ces négociations.

La séquence politique qui s'achève n'est pas un point d'arrivée, mais un point de départ. Les prochaines semaines, nous le savons tous, seront déterminantes. L'Organisation des Nations unies et les États Membres ont un rôle crucial à jouer pour apporter tout leur appui au futur Gouvernement, notamment en matière de sécurité, pour établir la stabilité en Libye et lutter contre le terrorisme. La France, avec ses partenaires de l'Union européenne notamment, y prendra toute sa part. Ne nous leurrions pas : les nouvelles autorités seront très vite mises à l'épreuve par tous ceux qui veulent saper le processus. À ces derniers, nous disons qu'il est encore temps de rejoindre la dynamique positive qui est enclenchée, mais que s'ils persistent dans leur attitude d'obstruction, le Conseil devra très vite en tirer toutes les conséquences.

Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage personnellement à nos cinq collègues du Chili, de la Jordanie, de la Lituanie et du Nigéria et du Tchad, qui quitteront bientôt le Conseil. Ils nous manqueront, mais ils peuvent être fiers de ce qu'ils ont accompli, avec leurs équipes. Je voudrais aussi souhaiter aux futurs nouveaux membres, qui nous rejoindront le 1^{er} janvier, beaucoup de réussite au Conseil de sécurité.

Le Conseil a démontré, au cours de la période récente, sa vitalité et sa capacité à agir. Nous terminons, en effet, l'année sur plusieurs notes d'espoir avec la résolution 2259 (2015), qui ouvre un chemin fragile mais bien réel pour la paix en Libye, avec la résolution 2249 (2015), qui a illustré notre détermination totale commune à éradiquer le fléau de Daech, et avec la résolution 2254 (2015) de vendredi dernier, la première sur le volet politique depuis le début de la crise syrienne. Alors, travaillons d'arrache-pied, ensemble, pour faire germer ces graines d'espoir. Inspirons-nous, si je puis me permettre, de l'« esprit de Paris », cet esprit de résilience et de rassemblement qui a suivi les attaques terroristes qui ont frappé mon pays et qui ont produit la résolution 2249 (2015) contre Daech. Cet esprit de Paris, qui a soufflé aussi sur la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et a fait de cette conférence une réussite saluée partout, et un bel emblème de ce multilatéralisme d'action que nous appelons tous de nos vœux au service des idéaux de l'ONU.

M^{me} Kavar (Jordanie) (*parle en arabe*) : La Jordanie se félicite de la signature, le 17 décembre à Skhirat, de l'Accord politique libyen par la plupart des représentants des divers partis politiques et clans tribaux de la Libye, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. L'Accord vise à former un Gouvernement d'entente nationale. La Jordanie rend hommage aux efforts déployés par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, par le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye, M. Martin Kobler, et par le Royaume frère du Maroc et les pays voisins, qui ont accueilli et soutenu le dialogue politique libyen.

La Jordanie a voté pour la résolution 2259 (2015), qui a été déposée par le Royaume-Uni, car nous sommes convaincus de l'importance qu'il y a à fournir une aide internationale à l'Accord politique et au futur Gouvernement d'entente nationale. Nous espérons que l'Accord constituera une avancée importante sur la voie du rétablissement de la sécurité et de la stabilité en Libye, ainsi que de la réalisation des aspirations du peuple frère libyen à la reconstruction de l'État et à la préservation de son unité. Nous nourrissons l'espoir que l'Accord permettra d'améliorer la situation humanitaire en Libye et contribuera au développement économique. Dans ce contexte, la Jordanie réaffirme l'importance que revêt l'appui international au Gouvernement d'entente nationale dans tous les domaines, comme il est clairement stipulé dans la résolution et dans la déclaration adoptée

à Rome le 13 décembre, conformément aux priorités et aux demandes libyennes.

La communauté internationale doit faire en sorte d'éviter tout vide politique en Libye, d'où l'importance que revêt le Gouvernement actuel et d'où la nécessité pour la communauté internationale de s'employer à l'assister et à l'aider à liquider les affaires courantes et à surmonter les obstacles majeurs, et ce jusqu'à ce qu'un Gouvernement d'entente nationale soit formé. Nous espérons que l'Envoyé spécial du Secrétaire général prendra en considération ces préoccupations.

La Jordanie prie, comme le fait la résolution, le Conseil de la présidence qui s'est constitué de s'employer à former un Gouvernement d'entente nationale dans le délai de 30 jours prévu par l'Accord, et de mettre en place les dispositions de sécurité requises pour la stabilisation de la situation en Libye.

Les forces extrémistes et terroristes, notamment Daech et les autres groupes kharidjites, tirent parti du chaos qui règne en Libye et de la détérioration de la situation pour s'étendre et contrôler des régions stratégiques et importantes en Libye. C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité de lutter efficacement et pleinement contre le terrorisme en Libye, dans le cadre d'un partenariat international avec le Gouvernement d'entente nationale et les institutions légitimes créées au titre de l'Accord de Skhirat.

Enfin, la Jordanie insiste sur la nécessité de préserver la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité nationale de la Libye, et réaffirme que le Conseil de sécurité doit continuer d'aider le peuple libyen frère dans sa marche vers un avenir meilleur, dans lequel les Libyens vivront dans la liberté, la dignité et la stabilité et en toute sécurité sur leur terre riche et bénie.

M. Gonzáles de Linares Palou (Espagne) (*parle en espagnol*) : L'Espagne se félicite de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2259 (2015), qui indique que la communauté internationale reconnaît l'effort de dialogue mené par les Libyens eux-mêmes, sous les auspices des Nations Unies. Cet effort a débouché le 17 décembre sur l'Accord de Skhirat, à la signature duquel était présent le Ministre espagnol des affaires étrangères et de la coopération.

Avec cette résolution, le Conseil de sécurité prend acte de la vaste approbation de l'Accord au plan intérieur et lui confère une légitimité au plan international. La résolution du Conseil sert aussi de rappel à toutes les parties et à tous les segments de la société libyenne

leur indiquant combien il importe qu'ils se joignent d'urgence au projet commun incarné par l'Accord. Elle rappelle aussi qu'il importe d'amener ceux qui entravent ou compromettent le processus de transition à répondre de leurs actes. À cet égard, je voudrais souligner trois points.

Tout d'abord, il importe de renforcer l'Accord en dégagant au plan interne le consensus le plus large possible. Selon nous, la lettre distribuée aujourd'hui au Conseil de sécurité n'est pas en phase avec l'esprit constructif dont doivent faire montre, comme s'y attend la communauté internationale, les parties prenantes pertinentes du conflit libyen. Ensuite, il est indispensable que toutes les parties collaborent à la mise en œuvre l'Accord et à la formation d'un Gouvernement d'entente nationale. C'est le seul moyen de venir à bout des graves crises humanitaire et économique dans le pays et de la menace sécuritaire représentée par la présence de Daech et d'autres groupes terroristes sur le territoire libyen. Enfin, il est essentiel que la communauté internationale, et chacun de nos pays, soient disposés à œuvrer à la consolidation et à l'élargissement de l'appui apporté par tous les Libyens à l'Accord et contribuent à faciliter l'installation d'un nouveau Gouvernement dans une ville de Tripoli sûre, capitale d'un pays uni.

Depuis que le début de la crise, l'Espagne a fermement appuyé le rôle de chef de file joué par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, ainsi que l'action menée par les deux Représentants spéciaux du Secrétaire général, M. León et M. Kobler. Je tiens à souligner l'excellent travail effectué par M. Martin Kobler en faisant fond sur la base fournie par l'Accord et les noms proposés par son prédécesseur après d'intenses consultations ouvertes à tous. La crise ne doit pas souffrir de solutions improvisées.

En conclusion, je tiens à réaffirmer que mon pays reste engagé aux côtés du peuple libyen, engagement prouvé par notre appui politique au processus visant à instaurer la paix en Libye et à préserver son unité territoriale, mais aussi par notre détermination à fournir une aide humanitaire et à lutter contre les réseaux de la traite des êtres humains. Nous sommes disposés à coopérer avec le Gouvernement d'entente nationale dès qu'il aura été formé pour l'aider à réaliser la paix, la sécurité et la prospérité dans un pays uni, comme l'a si bien dit M. Martin Kobler.

M. Zhao Yong (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine salue l'adoption de la résolution 2259 (2015). Le processus de dialogue politique libyen mené sous

les auspices des Nations Unies a beaucoup progressé ces derniers jours. La Chine salue la signature par les différentes parties libyennes de l'Accord politique libyen ainsi que l'annonce de la création, rapidement, d'un Gouvernement d'entente nationale. Cela reflète la profonde aspiration du peuple et des différentes parties libyennes à la stabilisation de la situation politique dans le pays et à la réalisation rapide de la paix et de la stabilité.

La Chine a toujours plaidé en faveur d'un règlement politique du conflit libyen et a activement apporté son appui et participé au dialogue politique libyen, tout en appuyant les efforts de médiation de la communauté internationale, en particulier ceux des Nations Unies. Nous espérons que les parties au conflit libyen mettront efficacement en œuvre l'Accord politique, promouvront le processus politique inclusif, formeront le Gouvernement d'entente nationale, parviendront à une réconciliation globale et rétabliront la stabilité dans le pays dès que possible. La Chine est prête à se joindre à toutes les parties concernées dans la poursuite des efforts visant à réaliser la paix et la stabilité en Libye et dans la région.

M. Ramírez Carreño (Venezuela) (*parle en espagnol*) : La République bolivarienne du Venezuela salue l'adoption à l'unanimité de la résolution 2259 (2015). Il s'agit pour nous d'une importante initiative exprimant la détermination de l'ensemble des membres du Conseil à appuyer la mise en œuvre de l'Accord politique libyen signé le 17 décembre au Maroc – fruit des efforts de médiation menés par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye.

Nous tenons à saluer les efforts déployés par les différentes parties représentant le peuple libyen, et en particulier ceux des Représentants spéciaux du Secrétaire général, M. Bernardino León, et ensuite M. Martin Kobler. Notre pays forme l'espoir que la signature de l'Accord politique favorisera un règlement politique définitif du conflit armé en Libye, une nation plongée dans le chaos et la violence depuis l'intervention militaire de 2011, laquelle a affecté négativement tous les aspects de la vie dans ce pays, en particulier la stabilité politique et la sécurité, le développement économique et social et les droits de l'homme du peuple de ce pays africain frère.

Voilà pourquoi le Venezuela a toujours été en faveur d'un règlement politique du conflit. À cet égard, nous tenons à exprimer notre appui à la formation d'un Gouvernement d'entente nationale qui permettra de

garantir la paix et la stabilité, de relever les grands défis sur les plans humanitaire, économique et sécuritaire, et de mettre fin à la présence des groupes terroristes opérant dans ce pays nord-africain, en particulier l'État islamique d'Iraq et du levant, Ansar el-Charia et Al-Qaida, qui continuent de poser une grave menace à la paix et à la sécurité internationale.

Le Gouvernement d'entente nationale qui sera formé en Libye doit prendre toutes les mesures qui s'imposent, avec l'appui de la communauté internationale, pour mettre fin au transfert illégal d'armes aux groupes terroristes et aux acteurs non étatiques opérant en Libye et sur le continent africain, et qui alimentent le conflit en Iraq et en Syrie. Le Conseil de sécurité a adopté sur cette question des résolutions qui doivent être pleinement mises en œuvre. En outre, les nouvelles autorités libyennes devront œuvrer de façon décisive pour garantir la promotion et la protection des droits fondamentaux des citoyens libyens. À cet égard, nous les encourageons à renforcer la coopération avec la Cour pénale internationale afin de faciliter le transfèrement de Saïf al-Islam Kadhafi pour qu'il soit jugé de manière impartiale dans le respect de la procédure régulière.

Notre pays est conscient des grands défis que pose cette nouvelle phase du processus libyen. C'est pourquoi la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour aider la Libye à régler la grave crise institutionnelle et sécuritaire afin d'éviter une escalade du conflit. Nous encourageons les autorités du nouveau Gouvernement d'entente nationale à garantir la gestion souveraine de leurs ressources naturelles, en particulier le pétrole, pour le bien de la population, afin de contribuer à surmonter la grave situation sociale du pays. Nous exhortons la communauté internationale à mobiliser des ressources pour venir en aide au peuple libyen et améliorer la situation humanitaire difficile qui continue de se détériorer en conséquence des combats prolongés entre les différentes factions. Malheureusement, des contrebandiers et des trafiquants de personnes profitent de cette situation, de la douleur et du désespoir des Libyens qui tentent d'échapper aux terribles conditions dans lesquelles ils vivent.

Enfin, nous appelons toutes les parties au conflit libyen à manifester un engagement sincère et la volonté politique de trouver une solution politique à cette situation. Nous encourageons les parties qui n'ont pas signé l'Accord à contribuer à cette initiative en faveur de la paix, de la stabilité et du développement. La priorité doit être accordée au bien-être de la population, à la

protection de ses droits fondamentaux, au respect de son droit à l'autodétermination, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays et à la réconciliation nationale de tout le peuple libyen, sans faire de distinction entre les différents groupes et indépendamment de l'appartenance politique, ethnique ou religieuse.

M^{me} Ogwu (Nigéria) (*parle en anglais*) : Le Nigéria se félicite de la signature, le 17 décembre, de l'Accord politique libyen de Skhirat (Maroc), qui montre que les dirigeants libyens ont opté pour un règlement politique du conflit dans leur pays. Le peuple libyen a choisi la voie de la vérité – la voie qui le mènera vers une paix durable – car près de cinq années de conflit ont montré qu'une solution militaire était irréalisable. L'Accord constitue une première avancée cruciale vers la stabilisation du pays. Les parties doivent maintenant commencer à le mettre en œuvre de bonne foi.

Le Nigéria a voté pour la résolution 2259 (2015), que le Conseil vient d'adopter à l'unanimité, mû par un sens du devoir et de la responsabilité. Cette résolution illustre l'attachement du Conseil à la paix, à la sécurité et à la stabilité en Libye. Elle aborde les problèmes principaux auxquels la Libye est confrontée, notamment la menace que l'État islamique et d'autres groupes terroristes posent à la sécurité du pays. Le Nigéria appuie pleinement la constitution d'un gouvernement d'entente nationale en vue d'unir le pays et de lutter contre ces problèmes avec une vigueur renouvelée. Le peuple libyen doit saisir ce moment, ainsi que l'occasion de reconstruire son pays. Dans cette entreprise, nous devons tous nous mobiliser pour appuyer la reconstruction globale de la Libye.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration très brève en ma qualité de représentante des États-Unis.

Le vote unanime d'aujourd'hui salue le franchissement d'une étape importante et historique par le peuple libyen. Au cours de l'année écoulée, grâce à la facilitation et à l'appui inlassables de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), un large éventail de participants au dialogue politique libyen ont collaboré à la constitution d'un gouvernement représentatif et sans exclusive afin de faire avancer le pays dans la voie de la transition. Ce groupe varié était composé de membres de la Chambre des représentants, du Congrès général national, de femmes, de représentants de la société civile, de dirigeants municipaux et politiques et d'acteurs indépendants. En adoptant aujourd'hui la résolution 2259 (2015), le Conseil salue leurs efforts courageux et la signature, le 17 décembre, de l'Accord politique libyen

de Skhirat (Maroc). Avec cette résolution, le Conseil envoie un message clair, à savoir que le Gouvernement d'entente nationale deviendra le seul Gouvernement légitime en Libye, comme le prévoit l'Accord.

Les États-Unis demandent instamment à tous les Libyens de soutenir ensemble l'Accord politique libyen et de mettre à profit l'occasion offerte par la constitution du Gouvernement d'entente nationale en promouvant ensemble la paix, la stabilité et l'état de droit. Comme l'a souligné le Représentant spécial, M. Kobler, « la porte restera toujours ouverte pour ceux qui souhaitent se joindre aux efforts de paix ». Quant à ceux qui rejettent la voie tracée par l'Accord politique libyen – qui cherchent à contrarier les espoirs de paix du peuple libyen – les États-Unis s'efforceront de collaborer avec la communauté internationale pour les amener à rendre des comptes.

Après tant de problèmes, l'Accord offre une chance à la Libye – une chance de saisir de nouveau les possibilités qui étaient nées de la révolution du 17 février 2011. Nous savons tous que le nouveau Gouvernement d'entente nationale ne sera pas épargné par les problèmes dans les prochains jours, mais le peuple libyen ne sera pas seul face à ces problèmes. Les États-Unis et d'autres États Membres travailleront en étroite collaboration avec le Gouvernement d'entente nationale et ses dirigeants pour garantir la pleine mise en œuvre de l'Accord politique libyen et aider le Gouvernement au moment où il commencera à servir et protéger le peuple libyen. Le Gouvernement d'entente nationale va s'employer à renforcer la sécurité, et nous collaborerons étroitement avec lui pour vaincre les groupes affiliés à l'État islamique d'Iraq et du Levant en Libye et éliminer la menace qu'ils posent à notre sécurité collective.

En adoptant cette résolution, nous avons reconnu l'énorme contribution du peuple libyen à l'élaboration de l'Accord. Nous sommes impatients d'œuvrer en commun à sa mise en œuvre, et nous remercions le Représentant spécial, M. Kobler, et l'équipe de la MANUL de leur dévouement héroïque à cette mission, ainsi que l'ensemble du peuple libyen des efforts inlassables qu'il a déployés pour que l'Accord devienne réalité.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de la Libye.

M. Dabbashi (Libye) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Conseil de sécurité de me

donner l'occasion de prendre la parole à cette importante séance. Je remercie la délégation britannique des efforts qu'elle a déployés pour rédiger la résolution 2259 (2015), que le Conseil a adoptée il y a quelques instants. Je salue la présence de M. Martin Kobler, Représentant spécial du Secrétaire général, dans la salle. Je le remercie, ainsi que son équipe, des efforts qu'ils ont déployés pour aider le peuple libyen à réaliser un consensus et à mettre fin à la crise dans le pays.

Étant donné qu'aujourd'hui est le jour de la naissance du prophète Mahomet, que la paix et la bénédiction de Dieu soient avec lui, je saisis cette occasion pour féliciter les musulmans du monde entier. J'espère que son anniversaire leur rappellera sa miséricorde, sa bonté, son respect des croyances des autres et son refus de la violence et de l'injustice. Je félicite également tous les chrétiens de la naissance de Jésus, fils de Marie, que la paix et la bénédiction de Dieu soient avec lui. J'espère que la convergence de ces deux anniversaires mènera à la paix et à la sécurité pour tous les peuples du monde.

Nul doute que l'Accord politique libyen signé à Skhirat, dans le pays frère du Maroc, le 17 décembre, représente une étape importante dans l'histoire de la Libye. L'Accord est le fruit d'un dialogue entre Libyens qui a duré plus d'un an. Ce dialogue a été parrainé par l'ONU en la personne du Représentant spécial du Secrétaire général. Bien que l'Accord soit le fruit d'un compromis, étant donné que nous y sommes parvenus par la voie de la négociation et qu'il ne peut de ce fait répondre aux aspirations de toutes les parties, il représente le meilleur résultat que nous pouvions obtenir et le plus vaste accord auquel pouvaient parvenir les parties pour le bien de la Libye et de tous les Libyens.

L'importance de la résolution adoptée par le Conseil aujourd'hui découle du fait qu'elle appuie l'Accord politique libyen et les institutions qui doivent être créées en application de l'Accord. Étant donné que ces institutions seront la seule autorité légale en Libye, la résolution engage toutes les parties à rejoindre l'Accord et à le mettre en œuvre. Il va sans dire que le Conseil de sécurité n'impose rien aux Libyens et que ce n'est pas lui qui constitue le Gouvernement, pas plus qu'il ne nomme celui qui va le diriger. Cette décision revient à la Chambre des représentants. Le Gouvernement d'Abdallah Al-Thinni restera en place jusqu'à la formation et l'investiture du Gouvernement d'entente nationale, conformément aux dispositions de l'Accord politique.

La majorité, sinon l'ensemble du peuple libyen, comprend que cet Accord, fruit de 14 mois de négociations difficiles, est le seul espoir de rétablir l'autorité de l'État et d'empêcher la disparition de la Libye en tant qu'État souverain et uni. Il est également le seul espoir de sortir du chaos et de mettre fin aux effusions de sang. Il est le seul espoir d'assurer la concorde et de parvenir à la réconciliation, à la justice et à la primauté du droit après des années d'atrocités, de peur et d'insécurité à l'intérieur du pays, et de déplacement et de fuite à l'étranger. Il est grand temps que les Libyens de tous bords comprennent qu'il est dans leur intérêt d'appuyer le Gouvernement d'entente nationale et de mettre en œuvre les dispositions de l'Accord.

Le succès ou l'échec de l'Accord dépendra en premier lieu des groupes armés, auxquels incombe la responsabilité d'éloigner le spectre de la guerre, notamment de la capitale, Tripoli. En conséquence, j'invite ces groupes armés à accepter les dispositions sécuritaires, à aider la Police nationale à reprendre l'exercice de ses fonctions une fois qu'elle sera dotée des armes et du matériel appropriés, et à permettre au Gouvernement d'entente nationale de s'acquitter de son mandat depuis le siège des institutions à Tripoli. Le Gouvernement d'entente nationale accordera sans nul doute la priorité à l'intégration des groupes armés au sein des institutions sécuritaires, militaires et civiles de l'État, en respectant les critères internationaux de professionnalisme.

Tous les auteurs de troubles qui essaient d'empêcher la mise en œuvre de l'Accord doivent savoir que leurs tentatives n'aboutiront pas, que l'histoire les jugera pour leur égoïsme et pour avoir placé leurs intérêts personnels avant ceux de la patrie. Ils doivent savoir qu'ils ne gagneront rien à rejeter l'Accord politique, qui est intervenu après plus d'une année de négociations et de concertation entre Libyens, avec la facilitation des Nations Unies, après que toutes les tentatives pour mettre fin au bain de sang et permettre à la Libye de sortir de la crise sécuritaire et institutionnelle dans laquelle elle s'enlisait eurent échoué.

La résolution 2259 (2015) que vient d'adopter le Conseil est claire à ce sujet : si ces auteurs venaient à empêcher le Gouvernement d'exercer ses fonctions depuis la capitale, ils tomberaient sous le coup de sanctions internationales. Ils doivent savoir que la communauté internationale est déterminée à aider les Libyens, sous la direction du Gouvernement d'entente nationale, à sortir de la crise, et qu'elle fournira l'assistance nécessaire

pour renforcer ses moyens d'assurer la sécurité et de lutter contre le terrorisme.

Daech a été en mesure de s'implanter dans la ville de Syrte et de la transformer en colonie pour étrangers, à cause de la division des citoyens, du chaos qui règne et de l'assistance fournie par certains États. Il a pu renforcer sa présence ces derniers mois grâce aux éléments d'Ansar el-Charia et d'Al-Qaida et grâce à une campagne de propagande visant à dévoyer les nombreux jeunes, chômeur et peu éduqués, qui n'ont en réalité jamais lu un livre ou un article mais se contentent de glaner quelques phrases sur les réseaux sociaux et d'écouter les enregistrements de ceux qui prétendent être des chantres de la religion et de l'application des préceptes de l'islam. Tout retard dans la mise en œuvre de l'Accord politique joue en faveur du terrorisme et de l'extrémisme et leur permet de s'étendre et se propager à tout le territoire de la Libye, d'exploiter ses richesses et de soumettre les Libyens à la loi de la jungle, sous la direction de criminels et d'aventuriers venus de tous les coins du monde.

En tant représentant de la Libye auprès de l'ONU, je peux dire que j'ai constaté chez tous les membres du Conseil de sécurité un désir réel et sincère d'aider les Libyens à sortir de la tragédie qu'ils vivent. Les Libyens espèrent la formation du Gouvernement d'entente nationale le plus vite possible et souhaitent que la Chambre des représentants au complet entre en fonctions et que toutes les parties coopèrent à la mise en œuvre de l'Accord politique de Skhirat.

Les Libyens doivent désormais croire en l'avenir et venir à bout de la haine, avoir confiance les uns envers les autres et rejeter l'idée du complot. Ils doivent comprendre que la communauté internationale ne complot pas contre eux, et qu'eux-mêmes ne complotent pas avec l'étranger contre leur pays. Ils ne peuvent que s'unir pour chasser les étrangers qui portent les armes et menacent de prendre le contrôle du pays et de ses ressources. C'est la seule voie qui mène à la construction de leur avenir et de celui de leurs enfants.

Avant de terminer ma déclaration, j'aimerais remercier de leurs contributions efficaces et précieuses aux travaux du Conseil les cinq membres dont le mandat au Conseil arrive à son terme à la fin du mois : le Chili, la Jordanie, la Malaisie, le Nigéria et le Tchad.

La Présidente (parle en anglais) : Je remercie le représentant de la Libye de sa déclaration. Je profite de l'occasion pour présenter à l'Ambassadeur Dabbashi,

ainsi qu'à sa délégation et à tout le peuple libyen, mes vœux de paix pour les prochaines semaines, avant la nouvelle année.

Encore une fois, je rappelle ce que nous avons dit hier – alors que nous pensions nous réunir pour la dernière fois cette année – concernant les inestimables contributions de nos collègues qui quittent le Conseil.

Ils ne seront toutefois pas très loin, et nous savons qu'ils constitueront une composante critique du maintien de la paix et de la sécurité et de la promotion des valeurs des Nations Unies à une plus grande échelle. Nous avons eu beaucoup de chance de travailler ensemble.

La séance est levée à 15 h 50.